

Compte-rendu du premier conseil d'école de St Martin des Besaces :
jeudi 10 novembre, 17h30-19h30



École Le Petit Prince
Saint Martin des Besaces

Présents :

Parents d'élèves : Mme Gogioso, Mme Kinaz, Mme Plessis, Mme Renault, Mme Targowski, Mme Wojciechowski

Représentant de la mairie : Mme Thomas, M.Martin

Enseignants : Mme Cadeau, Mme Enguehard, Mme Geffroy, Mme Girard, Mme Lamy, Mme Reichart, Mme Vannier, Mme Yon, M.Beer, M.Ledouit, M.Uhel

Absent : M. l'inspecteur (excusé), Mme Paul (excusée), Mme Mauduit (excusée), Mme Pérès (excusée), Mme Vautier (excusée)

I.Fonctionnement du conseil d'école

***Présentation du nouveau conseil d'école**

Le conseil d'école est composé des représentants des parents d'élèves élus le vendredi 7 octobre, ainsi que du maire délégué de St Martin des Besaces et de ses adjoints, et enfin des enseignants de l'école.

Le rôle du conseil d'école est rappelé à tous les membres : il vote le règlement intérieur de l'école et adopte notamment le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école ainsi que sur toutes questions liées à la vie de l'école.

***Les résultats de l'élection**

Nombre d'électeurs : 313

Nombre de votants : 116 soit un taux de participation de 37,06% (+ 6,48 points par rapport à 2021)

Nombre de voix pour la liste : 89

Nombre de votes blancs ou nuls : 27

II.Restauration scolaire et hygiène

***Alternance du cycle 2 et du cycle 3**

Comme précisé lors du 3^{ème} conseil d'école de juin 2022, les classes alterneront pour être de premier service à la cantine. A la fois cela permet que ce ne soient pas toujours les mêmes enfants qui mangent en dernier, mais aussi que ne soient pas toujours les mêmes classes qui soient lésées (les premiers à sortir doivent être prêts dès 12h20 ce qui impute donc du temps de classe). Ce système est temporaire et une réflexion pour ajuster les horaires d'école sera mise en place au 2^{ème} conseil d'école.

III.Vie scolaire

***les effectifs de la rentrée et l'équipe éducative**

Cycle 1 : PS-MS-GS Mme Cadeau : 25 / PS-MS-GS M.Uhel : 24 / MS-GS Mme Vannier : 25

Cycle 2 : CP Mme Paul 11 / CP Mme Yon 11 / CE1-CE2 Mme Lamy 21 / CE1-CE2 Mme Girard 22 / CE2 Mme Rousseau 21

Cycle 3 : Mme Geffroy 20 / CM1-CM2 Mme Reichart 19 / CM2 M.Ledouit 20

Total école à la rentrée 2021 : 219 élèves. En comparaison lors de la rentrée 2020 nous étions 228 (245 en 2019). Il y a donc une baisse des effectifs qui continue.

Depuis la rentrée il y a eu 1 départ en CE2, et 3 autres départs sont prévus (GS, CE2 et CM1) : 2 arrivées sont prévues en Janvier (MS et CM1).

L'organisation de l'école a connu quelques changements :

Au niveau de l'équipe enseignante : Mme Lemoussu n'est plus sur l'école puisqu'il y a eu une fermeture de dispositif CP. Mme Bourdon, qui continue à être remplacée par Mme Girard (merci à la direction académique d'avoir permis la continuité de ce remplacement sur deux années scolaires différentes), reprendra en janvier

à 75% d'où la présence de Mme Rolland le jeudi. Enfin Mme Paul est également à 75%, avec la présence de Mme Enguehard le jeudi.

Mme Cadeau et M.Uhel ont choisi d'accueillir les PS à l'intérieur de deux classes de PS MS GS. Après deux mois de fonctionnement le constat est plutôt positif : la rentrée des PS est facilitée par la présence des plus grands. Les GS se mettent presque naturellement en position de tuteurs des PS. Mme Cadeau précise que la gestion du groupe est beaucoup plus facile que celle d'un simple niveau de PS, même si c'est beaucoup plus de travail.

Les ATSEM sont au nombre de 3 : Annie Rocancourt en PS-MS-GS avec Mme Cadeau, Isabelle Martin en PS-MS-GS avec M.Uhel et Sarah Loison en MS-GS avec Mme Vannier.

Au niveau des AESH (aide aux élèves en situation de handicap) : Mme Hay Delphine n'est plus présente dans l'école et exerce désormais ses fonctions en collège. Mme Lafosse Manuella intervient cette année auprès d'un élève de CM1 et de deux élèves de CM2. Mme Courtinier Gwladys intervient auprès d'un élève de CM1 à St Martin des Besaces et d'un élève à Le Tourneur. Enfin Mme Acher Elisabeth intervient auprès d'un élève de CE1 et de deux élèves de CM1. Des élèves étant en attente de notification, il est possible qu'il y ait une autre AESH au cours de l'année.

***les évaluations nationales**

L'école bénéficie toujours de dispositifs CP, au nombre de deux cette année puisqu'il y a moins de CP. Les évaluations nationales CP et CE1, après 5 ans de mise en place, permettent d'avoir un retour sur ce dispositif. Clairement, sur une école marquée par une très forte hétérogénéité et une pauvreté culturelle (sans rien de péjoratif bien évidemment), de petites classes permettent à des enfants de ne pas décrocher avec une enseignante toujours présente pour valoriser, soutenir et individualiser.

L'entrée dans la lecture décodage montre dans l'ensemble des résultats corrects, les difficultés sont sur la compréhension de lecture (c'est très net en CE1 où cet item est moins bien réussi) et sur les mathématiques pour comprendre ce qui est abstrait (ce qui continue de se ressentir en cycle 3 avec des stages de vacances où la résolution de problèmes est une compétence régulièrement travaillée).

D'où des réflexions autour de la compréhension dans le projet d'école (la gamme pédagogique autour de Narramus du cycle 1 au cycle 3) mais aussi la volonté de remettre en avant les jeux de société (les jeux nécessitent de nombreuses manipulations mentales abstraites).

***rôle et fonctionnement du RASED**

Il n'y a plus de poste de Maître E sur les écoles du secteur de collège de Souleuvre en Bocage, suite au départ de Mme Ruiz qui a obtenu un poste plus proche de son domicile. On peut déplorer que ce poste n'ait pas été pourvu. Pour rappel le maître E est spécialisé dans l'aide pédagogique et a pour but d'aider les enfants en difficulté, à redonner du sens aux apprentissages, à acquérir des techniques d'apprentissage et à renforcer les savoirs existants mais fragiles.

Mme Rousseau Caroline exerce toujours les missions de psychologue scolaire sur les écoles des secteurs de collège d'Aunay sur Odon et Souleuvre en Bocage. Ses interventions se font majoritairement à la demande des enseignants pour des problèmes cognitifs et/ou de comportements ; elle émet également un avis concernant les demandes d'orientation en 6^{ème} SEGPA et en ULIS, mais aussi pour les reconnaissances de handicap. Dans tous les cas Mme Rousseau prend d'abord contact avec les familles, afin d'avoir leur accord et d'évoquer les difficultés. Il peut s'ensuivre une observation en classe et/ou une réalisation de tests. Enfin, un bilan est effectué avec la famille et si besoin en équipe éducative avec l'enseignant de l'élève concerné et le directeur.

***le règlement intérieur**

Lecture du règlement intérieur. Des modifications sont opérées sur le protocole harcèlement, suite à la mise en place d'un programme national auprès des écoles, collèges et lycées. Le protocole est remis ci-dessous avec les modifications en italique :

En cas de suspicion de harcèlement (moral et ou physique) le protocole dans l'école est le suivant : accueil et écoute de l'élève victime ; accueil et écoute des témoins ; accueil du ou des élèves auteurs des faits ; rencontres avec les parents ; décisions des mesures à prendre ; continuer un suivi post événement. Une grille de suivi est complétée et conservée. *Deux manières de l'appliquer : d'abord la préoccupation partagée (pas de désignation du harceleur, il est amené à prendre conscience de son erreur et à réparer la faute) et si elle ne fonctionne pas l'enquête sanction (le harceleur est désigné et sera sanctionné).* Par ailleurs des actions de prévention sont de surcroît réalisées en classe lors des temps d'éducation à la citoyenneté, ainsi que des actions de vivre ensemble entre les élèves afin de développer l'entraide et le respect de soi et des autres ; et de manière générale, au quotidien, les enseignants expliquent et ré-expliquent les règles de vie en société. Enfin, *l'Éducation Nationale déploie un programme d'actions national (programme pHare avec des formations, participation à la journée non au Harcèlement,..)* et il existe un numéro vert pour s'informer le 30 20.

Vote du règlement intérieur. Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

***les projets de l'année**

Le thème de l'année est celui de la musique. Un projet a lieu avec le groupe pour enfants les Olifan et l'association Musique expériences.

Les enseignants ont déjà rencontré les professionnels pour un temps d'échanges autour du projet (fonctionnement du spectacle, dates de répétitions, les groupes, tenir compte de la situation sanitaire si elle change, etc). Actuellement les enseignants choisissent des chansons du répertoire d'Olifan (12 au total). En janvier les enfants découvriront les chansons retenues lors d'un showcase du groupe. De janvier à mai il y aura des répétitions. Le 26 mai aura lieu une répétition générale avec le groupe puis le concert le soir devant les familles (dans la cour s'il fait beau, sinon au gymnase).

Le marché de Noël, annulé les deux précédentes années, est de nouveau envisagé avec l'APE mais il n'y a pas de modalités retenues pour le moment. En effet, le gymnase ne peut plus accueillir de repas ni de vente de boissons/nourritures suite à la pose du nouveau revêtement. Une solution est en train d'être étudiée, avec l'achat de rouleaux de moquette pour protéger le revêtement. Si ce n'est pas possible, des chants seraient envisagés sous le préau de l'élémentaire puis le marché dans le hall de la maternelle et la garderie.

Toujours au moment de Noël, la mairie de Soulevre en Bocage organisera à nouveau un spectacle pour tous les élèves de maternelle. Quant aux élèves d'élémentaire ce sera un forfait par élève, sûrement pour aller au cinéma à Aunay sur Odon.

La photographie scolaire a eu lieu le lundi 7 novembre toute la journée et le mardi 8 après midi. Avec la hausse du prix des matières premières le photographe nous annonce qu'il va devoir augmenter ses prix de 0,5€ (les prix étaient les mêmes depuis 12 ans).

Les maternelles avaient une sortie prévue pour la fin d'année, puisque la venue du cirque en mai était majoritairement à destination des élémentaires. Les CP se sont joints aux maternelles car il y avait de la place dans les bus et la possibilité de les accueillir. Les élèves sont allés une demi-journée dans la forêt de Le Bénv Bocage, avec une intervenante de la *Maison de la nature et de la pierre sèche*. Il y a d'abord eu une promenade puis des ateliers adaptés aux âges de chacun (sur les insectes, les couleurs, les bruits des animaux, etc). Même s'il a fait un peu froid et venteux, le ressenti général est positif, et sur une journée entière ce serait même plus profitable.

Sont également prévus :

- * une intervention de la psychologue scolaire dans la classe des CE2 de Mme Rousseau pour de la prévention sur le harcèlement (suite à la semaine du Non au harcèlement).
- * une sortie de fin d'année pour chaque classe, hors du thème musique. Pour les CP il y aura une classe d'eau.
- * tous les CM2 iront à la piscine à Torigny sur Vire en fin d'année le lundi.
- * une semaine «lâche ton écran, vis autrement» avec la venue de la ludothèque Jeux m'Amuse sur le modèle de l'année passée début avril. Les deux soirées jeux de société ouvertes au public pourraient être organisées en lien avec l'APE avec des ventes de goûters par exemple.
- * le SEROC continue à venir, comme les années précédentes. Sa venue est programmée pour les 7 et 9 mars.
- * un challenge Cubes proposé par la mairie à toutes les écoles de Souleuvre, pour comprendre la notion d'énergie et pourquoi il faut l'économiser.
- * du jardinage est prévu dans l'école : continuer les parterres en maternelle + utiliser les bacs de jardinage mis en place en élémentaire cet été.
- * les deux classes de PS-MS-GS participent au projet de lectures individualisées mis en place par Mme Gruchet de la bibliothèque de Le Bénvy-Bocage. Ainsi, des parents viennent chaque mois dans les classes pour de la lecture aux élèves.

***Notre école faisons là ensemble, volet Éducation du Conseil National de Refondation**

Suite à la mise en place du Conseil National de Refondation (CNR), un volet école est introduit intitulé *Notre école faisons là ensemble*. L'idée générale c'est de mener des réflexions autour de l'école avec les partenaires que sont la famille et la commune. Ces réflexions peuvent amener de nouvelles suggestions de travail, spécifiquement locales et qui sortent des fonctionnements habituels ; si besoin des subventions peuvent être demandées car des aides financières sont prévues [remarque : les représentants de parents et les représentants de la mairie ont été destinataires de cette présentation 3 semaines avant le conseil d'école pour réfléchir à des constats et suggestions].

Une série de constats est fait :

- * Des locaux qui ne sont plus adaptés pour travailler correctement (chaleur sous les toits, humidité dans certaines salles,...) mais la mairie indique qu'un plan de rénovation de l'école sur plusieurs années a débuté, les premiers plans étant en cours d'élaboration.
- * Un manque d'outils numériques constaté mais la mairie a répondu à un appel d'offres de l'Etat et l'école vient de recevoir 8 nouveaux PC portables, 24 tablettes avec deux systèmes de recharge, et des vidéoprojecteurs muraux à courte focale qui sont en train d'être installés dans les classes d'élémentaire.
- * L'école est éloignée des lieux culturels : 35 minutes de Caen, 30 de St Lô et de Vire pour aller au théâtre par exemple, et 20 minutes du cinéma le plus proche à Aunay sur Odon ; cela implique un coût en bus conséquent pour toutes sorties culturelles, en plus des entrées à payer. Pour donner un ordre d'idée la classe de Mme Rousseau, qui a participé à une action locale pour rencontrer 1h30 un auteur jeunesse invité à la bibliothèque de Le Bénvy Bocage en mai, a dû payer 128€ juste le déplacement. Or une ouverture culturelle régulière serait pertinente pour nos élèves afin de s'ouvrir au monde et à la diversité.
- * Toujours dans l'idée d'éloignement, c'est le cas des piscines. La plus proche est à Torigny mais dans la Manche donc l'école n'est pas prioritaire. Pour aller sur Vire cela demande 30 minutes de bus. Villers-Bocage fait payer très cher les communes qui n'ont pas participé au financement de la construction de la piscine (et ces communes n'ont évidemment pas la priorité).
- * L'importance des jeux de société (pour développer l'abstraction et le respect des autres/des règles) et le fort engouement autour de la venue d'un ludothécaire (enfants comme parents), que ce soit pour les vacances apprenantes ou lors de la semaine sans écran.
- * Des temps d'attente trop long pour un rendez-vous en orthophonie, combiné à un manque de professionnels à proximité (un seul à St Martin des Besaces).
- * Des problèmes de concentration et d'attention constatés de plus en plus souvent, dès l'entrée en maternelle, avec des interrogations sur l'usage des écrans (avant et après 3 ans) ; ce point n'est cependant pas spécifique à l'école, de plus en plus d'écoles se la posent c'est un sujet sociétal.

Après échanges, le conseil d'école choisit de faire trois demandes, classées ci-dessous par ordre de priorité :
1/faire la demande d'une enveloppe culturelle pour répondre à l'éloignement culturel. L'objectif serait que chaque classe aille deux fois au théâtre et deux fois au cinéma par an, et que les entrées et transports soient pris en charge par cette enveloppe culturelle. Le budget sortie de l'école pour des gros projets seraient ainsi plus conséquent, notamment pour des sorties plus éloignées pouvant inclure une nuitée.

2/développer la pratique du jeu de société dans l'école et les familles. Sur ce point il y a eu deux approches :
*faire une demande centrée sur l'école avec un investissement dans des jeux, si possible en double pour qu'ils soient utilisables à l'école ainsi qu'à la bibliothèque voire empruntables (mais ça demanderait aux bénévoles de la bibliothèque de vérifier le matériel à chaque fois – il faudrait demander conseil au ludothécaire qui est plusieurs fois intervenus pour établir une liste incluant contraintes pédagogiques et utilisation matérielle).

*faire une demande au niveau de toutes les écoles de Souleuvre en partenariat avec la maire. L'idée serait d'avoir une ludothèque mobile, le financement de l'Éducation Nationale serait à destination du matériel et la mairie pourrait mettre en place un poste de ludothécaire. Vu l'ampleur du projet, cela sera évoqué mais il est possible que l'école se concentre dans un premier temps sur ce qui est spécifique à St Martin.

3/faire une demande concernant la société normande Aqwa Itinériss qui propose des cours de piscine avec des bassins dans une remorque de poids lourd. L'école pourrait ainsi sur 10 semaines faire passer plus de classes que juste les CM2. Le budget attribué chaque année à l'école pourrait également servir au financement (puisque l'école n'aurait plus à se déplacer sur une piscine locale).

Un quatrième point est envisagé mais ne fera pas l'objet d'une aide financière, c'est de contacter le laboratoire de neurosciences de Caen pour faire du lien avec la recherche et l'usage des écrans. Un premier pas a été fait dans ce sens via une mère d'élève chercheuse qui a proposé que l'école soit destinataire d'une intervention de chercheurs dans le cadre de la semaine du cerveau.

***la coopérative scolaire**

A la date du 10/11/22 il y a 12344€ sur le compte de la coopérative et 104,02€ en caisse.

Les recettes viennent des dons des familles pour la coopérative (2998€ soit 135 familles) ainsi que d'une subvention pour une sortie à la ferme dans le département en juin (168€).

Mais il y a déjà des dépenses engagées et à venir : régies d'avances enseignants (1050€), le paiement de l'assurance et l'adhésion à l'OCCE (650€), l'acompte pour le photographe (1000€), le projet Olifan avec l'aide de l'APE (6900€).

IV. Activités post et périscolaires.

***bibliothèque municipale et école**

La bibliothèque municipale continue son partenariat avec l'école, avec un créneau possible en début d'après-midi trois fois par semaine.

L'inscription au concours des Incorruptibles a de nouveau été renouvelée pour toutes les classes de l'école, qui remercie la mairie.

***décoration et participation à la vie de l'école**

Sur les temps périscolaires des projets sont mis en place par le personnel, en lien ou non avec les projets de l'école, mais des échanges sont réguliers entre la référente périscolaire Mme Trotoux et M. Beer.

La cantine a ainsi fait l'objet d'une décoration avec des silhouettes à la manière de Keith Haring. Comme mentionné plus haut les bacs de jardinage seront aussi utilisés par le périscolaire.

***stockage et usure du matériel (local EPS)**

Toujours dans cette idée de lier périscolaire et scolaire, depuis un an le matériel du local de sport - que le matériel vienne de l'argent de la mairie, de la coopérative ou de l'APE - est ouvert à tous mais quelques limites sont rencontrées sur les règles d'utilisation et surtout sur l'usure plus rapide. En effet, avec le retour à l'école à 4 jours il y a une récré l'après-midi désormais ainsi que du matériel utilisé le midi et le soir.

Pour pallier ces limites le local de sport va être réaménagé en trois parties : matériel commun, matériel périscolaire et matériel scolaire, avec un financement école et mairie pour le matériel commun. Une rencontre est aussi souhaitée avec le personnel pour évoquer les règles.

V.Sécurité et équipement

***épidémie de covid 19 et fonctionnement de l'école**

Cf .les réunions de rentrée et le site Internet de l'école.

***sécurité (exercices incendie et PPMS)**

Deux exercices alerte incendie sont prévus dans l'année, dont un dès le mois de septembre qui a eu lieu le jeudi 29. Hormis pour les classes de PS-MS-GS qui ont été prévenues la veille, c'était un exercice surprise pour les enseignants comme pour les élèves, et le déroulement s'est effectué sans souci. Le deuxième exercice sera plus tard dans l'année.

Concernant le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) le but est de savoir comment réagir si un accident grave se produit. Il se décline sous deux formes, donnant lieu à trois exercices différents (comme présentés lors des réunions de rentrée : le PPMS risques majeurs, le PPMS intrusion se cacher, le PPMS intrusion s'échapper), dont deux sont à effectuer au cours d'une année.

L'exercice PPMS risques majeurs s'est déroulé le 14/10 dans le cadre de la semaine de la résilience face aux risques naturels et technologique. L'exercice était surprise pour l'ensemble de l'école et c'était aussi l'occasion de tester le nouveau système d'alarme de l'école ; d'ailleurs l'exercice a été réalisé en présence de M.Bourget, responsable du pôle technique à Souleuvre en Bocage. Tout s'est bien déroulé dans l'ensemble même s'il a perturbé la matinée des PS MS GS avec des parents d'élèves venus faire des ateliers lecture en classe. L'alarme est moins audible en maternelle, il faut ouvrir les portes pour aller écouter l'annonce (la solution proposée consiste à avoir une alarme flash ET sonore pour s'échapper, et une alarme juste sonore pour le PPMS risques majeurs).

L'exercice PPMS intrusion aura lieu plus tard dans l'année et se déclinera sous la forme de l'exercice *Se cacher*.

***Investissement numérique et ENT**

L'investissement numérique a été évoqué ci-dessus.

A cela s'ajoute l'accès désormais possible à l'ENT One c'est-à-dire un environnement numérique de travail pour les enseignants auxquels les familles peuvent avoir accès (c'est l'équivalent de l'ENT Educ de Normandie pour les collèges et lycées). Il n'est pas prévu de le généraliser pour le moment, seuls les collègues qui veulent essayer vont le tester et les familles des élèves concernés se verront proposer des codes d'accès.

***Besoin en matériel ou travaux**

M.Beer a fait remonter une liste de travaux à la mairie, dont l'installation de nouvelles poubelles en élémentaire qui doivent arriver ainsi que les travaux pour le local de sport.

L'école rappelle qu'en demande mobilier il y avait des stores pour la classe de Mme Rousseau, et des stores occultants pour la classe de Mme Cadeau.

***Questions diverses**

Le retard d'un des bus le matin qui arrive vers 9h-9h05, signalé dès le 12 septembre et à ce jour toujours non solutionné. Sachant que le portail ferme à 8h50 (à 2-3 minutes près pour les retardataires), c'est pratiquement 10 minutes de pénalités pour les apprentissages : soit la classe attend le ou les retardataires, soit le ou les retardataires ratent le début (ce qui représente 40 à 60 minutes sur une semaine).

M.Martin indique que c'est la Région qui gère les bus. Il a été en personne vérifier le trajet concerné, une solution a été identifiée pour raccourcir la tournée et que des élèves soient pris par le second bus (qui arrive à 8h35 et peut se permettre d'allonger son trajet), mais cette solution ne peut être mise en place sans l'aval de la Région. La mairie va relancer la Région.

La secrétaire de séance Mme Vannier

Le président du conseil d'école M.Beer